Escape the 🛭 ab

Vrai/Faux

Un.e auteur.e peut ajouter un "Addenda" au contrat standard proposé par l'éditeur afin de conserver des droits, comme celui de republier en Open Access.

Réponse : Vrai

L'ajout doit cependant être accepté par les 2 parties, l'auteur.e et l'éditeur. Il existe des modèles à cet effet.